

Les tons

Fiche C-2

À l'oral comme à l'écrit, le locuteur ou le scripteur peut avoir recours à une variété de tons pour transmettre son message. Toutefois, le ton adopté doit être approprié à la situation de communication.

Le ton est lié à l'intention de communication et possède ses caractéristiques.

Voici des exemples de tons et de leurs caractéristiques.

Ton	But visé	Situations
Tragique	Chercher à susciter une émotion intense, par l'exploitation d'un élément effrayant ou funeste, la description d'un événement grave ou malheureux.	Ce ton convient pour relater des situations ou des événements graves qui nous dépassent.
Humoristique	Chercher à provoquer l'amusement, le rire, par l'exploitation du ridicule et de l'insolite.	Ce ton convient pour décrire une situation drôle ou ridicule.
Ironique	Chercher à se moquer en disant le contraire de ce qu'on veut exprimer.	Ce ton convient pour déstabiliser l'auditoire afin de mettre en place une remise en question.
Polémique	Chercher à susciter des réactions, une discussion vive ou agressive en utilisant des arguments qui suscitent la controverse.	Ce ton convient lorsqu'on veut lancer un débat, convaincre l'auditoire du bien-fondé d'une idée.
Didactique	Chercher à expliquer, à définir, en adoptant un vocabulaire lié au sujet en question.	Ce ton convient lorsqu'on vise à instruire l'auditoire d'un sujet particulier.
Moralisateur	Chercher à faire la morale, à tirer un enseignement, un précepte d'un événement.	Ce ton convient lorsqu'on veut insister sur des règles de conduite qui découlent d'une conception de la morale, pour choisir entre le bien et le mal.